

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

31 AOÛT 2026
20H00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 31 août 2026, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents:	Maire:	Monsieur Jonathan Cha	
	Conseillers:	Madame Lauren Small-Pennefather	Siège 1
		Madame Martha Slocombe	Siège 2
		Monsieur Philippe Bergeron	Siège 4
Absent:		Monsieur Nicholas Tassé	Siège 3

Aussi présent (s): Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale
Maître Claude Gilbert, Greffier
Maître Mathieu Poitevin, Assistant-Greffier
Madame Elisabeth Roy, Responsable des communications

Monsieur le Maire, Jonathan Cha, a agi comme président de la séance.
Monsieur Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

10 personnes y assistaient.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Lauren Small Pennefather, Conseillère, et secondé par Martha Slocombe, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20260831-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20h03.

2. Accueil des visiteurs

a) Service de police de Montréal (poste de quartier 9)

À l'invitation de M. le Maire, le Commandant Mathieu Fournier-Landry du poste de quartier 9 est présent pour répondre aux questions citoyennes.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère, et secondé par Lauren Small Pennefather, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du lundi 31 août 2026, avec les modifications suivantes :

En ajoutant:

14 a) Nomination d'un secrétaire adjoint – Comité de retraite;
15 b) Priorités électorales – Association des municipalités de banlieue;

En remplaçant:

Le titre du point 9 a) par ce qui suit : Demande d'un brigadier scolaire temporaire;

Adoptée à l'unanimité.
20260831-002

4. Approbation des procès-verbaux

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

D'approuver les procès-verbaux des séances du Conseil tenues aux dates suivantes:

- Séance ordinaire du 29 juin 2026
- séance spéciale du 9 juillet 2026.
- séance spéciale du 23 juillet 2026.
- séance spéciale du 19 août 2026.

Adoptée à l'unanimité.
20260831-003

5. **Correspondance**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

6. **Rapport du Maire**

M. le Maire Jonathan Cha fit rapport sur les activités relevant de la gouvernance, du développement urbain et d'autres sujets.

7. **Rapport des Conseillers**

a) **Siège Numéro 1**

Lauren Small-Pennefather, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Finances et bilinguisme.

b) **Siège Numéro 2**

Martha Slocombe, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Transition écologique, urbanisme et participation citoyenne.

c) **Siège Numéro 4**

Philippe Bergeron, Conseiller, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Mobilité durable et sports.

8. **Première période de questions du public**

À 20h32, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général. Les questions soumises par internet furent également admises.

1. Joanna Duy

Elle a demandé quand les travaux au passage à niveau à Ainslie devraient avoir lieu, même si ce n'est qu'une idée générale. Elle a aussi demandé s'il serait possible d'avoir un passage pour piétons plus permanent à ce coin.

2. Harold Knowles

Il a demandé pourquoi le stationnement temporaire sur le terrain Percival, utilisé par les employés des Travaux publics, est souvent peu utilisé. Il voulait savoir si les employés pouvaient y stationner afin de libérer de l'espace près du centre récréatif. Il craint aussi que le manque de stationnement déborde dans sa rue.

3. Tom Spiegler

Il a fait un suivi concernant la sécurité routière sur Westminster, près des voies ferrées. Il a rappelé qu'il avait proposé des solutions possibles lors d'une rencontre virtuelle en avril et qu'il avait demandé à être contacté avant l'annonce d'un projet pilote. Il a mentionné que sa demande était restée sans réponse et a offert son aide bénévolement.

4. Victor Gonzalez

Il a remercié le conseil municipal et le maire pour le travail positif accompli concernant le passage à niveau.

5. Daniel Boulerice

Il s'est dit préoccupé par l'état de la propriété au 53 Nelson et a demandé si la Ville pouvait prendre des mesures pour s'assurer qu'elle demeure sécuritaire pour les passants.

6. Michael Smith

Il a demandé pourquoi les dispositifs de ralentissement de la circulation situés dans la partie inférieure de Brock N., près de l'église, avaient été retirés après être restés en place pendant plus de neuf ans. Elle a demandé s'ils seraient réinstallés cette année ou l'année prochaine pour lutter contre les excès de vitesse.

7. Deborah Hayek

Elle a demandé si la Ville envisagerait de créer un petit budget participatif pour financer des idées citoyennes. Elle a fait remarquer que Montréal et cinq arrondissements, dont NDG, disposent de budgets participatifs permettant aux résidents de proposer des projets et de voter pour eux. Elle a suggéré d'installer des bacs de jouets de sable dans les parcs, précisant qu'il s'agirait d'un moyen peu coûteux d'encourager l'engagement de la communauté.

8. Joanne Bayly

Elle a demandé si la municipalité envisagerait d'interdire les souffleurs de feuilles à essence, maintenant que ces appareils ont été interdits. Elle a suggéré de commencer par une interdiction un jour par semaine, peut-être le dimanche, afin d'offrir aux résidents une journée plus calme.

9. Nick Giannias

Il a demandé quand devraient commencer les travaux prévus pour reconfigurer Westminster afin d'améliorer la sécurité au passage à niveau, ainsi que leur durée estimée.

10. Neil Etinson

Il a demandé des précisions concrètes sur les projets de la Ville concernant le tronçon sud de la rue Brock, entre les rues Avon et Broughton. Il a fait remarquer que la chaussée s'est considérablement dégradée, présentant d'importants nids-de-poule et des dommages en surface, et a voulu savoir quels travaux étaient prévus ainsi que le calendrier envisagé pour leur réalisation.

11. Daniela Lulic

Elle a signalé que le feu pour piétons à l'intersection de Brock South et d'Avon dysfonctionne à nouveau : seul un côté du passage piéton s'illumine lorsqu'on appuie sur le bouton d'appel. Elle a précisé que le problème avait déjà été signalé à la mairie à plusieurs reprises et a fait part de ses inquiétudes quant à la sécurité des piétons, en particulier en raison de l'augmentation de la circulation et des excès de vitesse liés à la rentrée scolaire.

12. Merle McPhail

Elle a souligné le Mauvais état des trottoirs, précisant qu'ils sont difficiles et dangereux à emprunter pour une personne âgée et qu'elle a failli tomber et se blesser à la cheville à plusieurs reprises. Elle a demandé s'il existait des directives concernant les dimensions ou la profondeur des réparations de chaussée, car plusieurs nids-de-poule situés sur la rue Broughton, dans le stationnement de l'hôtel de ville et sur la rue Easton avaient été oubliés. Elle a également demandé si la municipalité comptait réviser le règlement relatif aux foyers.

13. Sondra Sherman

Elle a demandé si la Ville prévoyait d'installer des stations de vélos BIXI aux abords de Westminster et du chemin Côte-Saint-Luc.

14. Jennifer Melnick

Elle a demandé des précisions sur l'entretien des passages pour piétons, notamment le long de la rue Westminster. Elle a voulu savoir pourquoi ces passages n'avaient pas été repeints alors que le projet pilote accuse du retard, et a demandé s'ils pouvaient être remis en état avant l'hiver ou faire l'objet d'une meilleure gestion en cas de nouveau report du projet, soulignant les préoccupations accrues en matière de sécurité avec la rentrée scolaire.

15. Lynne O'Halloran

Elle a fait part de ses préoccupations concernant le risque croissant d'inondation des sous-sols, en particulier lors de fortes pluies, soulignant que des habitations de Northview avaient subi des refoulements d'égout. Elle a demandé quelles mesures concrètes la municipalité prenait pour remédier à ce problème, notamment si elle proposait des consultations ou une aide financière pour des mesures préventives.

16. Thomas Spiegler

Il s'est adressé au maire et au conseiller Bergeron au sujet de la sécurité routière sur la rue Westminster, à proximité de la voie ferrée. Il a fait référence à une réunion virtuelle tenue en avril, lors de laquelle il avait proposé des solutions possibles et demandé à être contacté avant l'annonce d'un projet pilote. Il a souligné que cette demande était restée sans réponse en date du 2 août 2026.

17. Peter Cooney

Il a fait part de ses préoccupations concernant un nid-de-poule à l'intersection de Ballantyne et d'Avon, ainsi que la circulation de voitures, de camions et de vélos en direction sud sur le tronçon à sens unique de la rue Brock, au-delà de la rue Avon. Il a suggéré d'ajouter de la signalisation ou une barrière partielle à l'angle des rues Avon et Brock afin d'améliorer la sécurité pendant les travaux.

18. Michael Elie

Il a demandé le point sur le calendrier de démolition du site U-Haul. Il a également demandé si le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et la Ville avaient pris en compte les

préoccupations des résidents de la rue Ronald concernant la taille et les matériaux du bâtiment proposé.

La première période de questions prit fin à 21h00.

9. Contrats et Greffe

a) Demande d'un brigadier scolaire temporaire

ATTENDU que 3 élèves ont été renversés par des voitures à l'intersection des avenues Westminster et Ainslie alors qu'ils se rendaient à l'école;

ATTENDU que ce carrefour se trouve à 100 m d'un passage à niveau où circulent 96 trains par jour, auxquels s'ajoutent des abaissements de barrières, concentrés aux heures de pointe, ce qui accroît la frustration des automobilistes;

ATTENDU que près de 1000 élèves fréquentant la Royal West Academy proviennent de 40 municipalités différentes de Montréal et au-delà, dont 24 sont des arrondissements ou des municipalités de banlieue indépendantes de Montréal;

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a déployé d'importantes ressources afin d'améliorer la sécurité au passage pour piétons situé à l'intersection des avenues Ainslie et Westminster et qu'elle appuie également la Commission scolaire English-Montréal et l'Académie Royal West dans leurs démarches visant à obtenir des mesures supplémentaires pour accroître la sécurité des élèves;

ATTENDU qu'en raison d'une grève des employés de la signalisation du Canadien Pacifique Kansas City, les travaux d'amélioration de la sécurité prévus sur la partie sud de l'avenue Westminster n'ont pas pu être réalisés cet été selon l'échéancier établi par la Ville de Montréal-Ouest;

ATTENDU qu'une part importante des taxes foncières perçues par la Ville de Montréal-Ouest est versée à l'agglomération de Montréal pour financer des services partagés, notamment les services de police;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller, et secondé par Martha Slocombe, Conseillère, et résolu:

Que la Ville de Montréal-Ouest demande à l'agglomération de Montréal d'autoriser l'affection temporaire d'un brigadier scolaire à l'intersection des rues Ainslie et Westminster jusqu'à la fin de l'année civile 2026.

Adoptée à l'unanimité.
20260626-004

b) Attribution du toponyme Davies au chalet du parc Paula-Cordeau

ATTENDU que le toponyme Davies a été retiré le 29 septembre 2025;

ATTENDU que le toponyme Davies a été présent sur le territoire pendant plusieurs décennies;

ATTENDU que la Ville désire maintenir visible la mémoire de la famille Davies en ajoutant une plaque sur le bâtiment;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Jonathan Cha, le Maire, et secondé par Martha Slocombe, Conseillère, et résolu:

D'officialiser le toponyme Davies, déjà usité, pour désigner le chalet du parc Paula-Cordeau.

Adoptée à l'unanimité.
20260831-005

c) Amendement de la résolution 20260427-006 (MADA)

ATTENDU que, lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 27 avril 2026, le Comité municipalité amie des aînés (MADA) a été formé par la résolution n° 20260427-006;

ATTENDU que les membres du comité MADA ont été nommés au paragraphe 4 de cette résolution;

ATTENDU que le conseil souhaite ajouter un membre à ce comité;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

D'amender la résolution n° 20260427-006 afin d'y rajouter le nom de Rosalind Knitter à la liste des membres du comité MADA figurant au paragraphe 4 de ladite résolution.

Adoptée à l'unanimité.
20260831-006

10. Administration et finances

a) Approbation des déboursés – 27 juin au 28 août 2026

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Martha Slocombe, Conseillère, et résolu:

Que la liste des comptes payables du 27 juin au 28 août 2026 pour la somme de 2,290,115.06 \$ et le versement de salaires au montant de 1,053,717.72\$ (période 26 à 34) soient acceptés et payés tels qu'énumérés.

Adoptée à l'unanimité.
20260831-007

b) Délégation de pouvoirs pour les mois de juillet et août 2026

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller, et secondé par Martha Slocombe, Conseillère, et résolu:

Que soit approuvé le rapport de la Directrice générale concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour les mois de juillet et août 2026.

Adoptée à l'unanimité.
20260831-008

11. Service d'urbanisme

a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu :

- 1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 26 août 2026.
- 2) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, malgré les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal :

Adresse
70 Nelson

Projet
Remplacement du fascia du bâtiment principal.

Adoptée à l'unanimité.
20260831-009

b) Demande de dérogation mineure – 456-458 Westminster Nord

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Philippe Bergeron, Conseiller, et résolu :

- 1) De reporter à la séance du 28 septembre 2026 l'examen des plans soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 22 juillet 2026, conformément aux dispositions du Règlement 2020-002, et la demande de dérogation mineure au deuxième paragraphe de l'article 4.2.2 du règlement de zonage en ce qui a trait aux immeubles situés au 456-458 Westminster Nord dans la zone RC-1;
- 2) De publier un avis à cet effet sur le site Internet de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.
20260831-010

c) Demande de dérogation mineure – 23 Nelson

NOTE Councillor Martha Slocombe summarized the details of the file. She also noted that the application had been published in a newspaper. No comments were received following that publication (and none were made after these explanations had been provided).

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

D'accepter les plans soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 22 juillet 2026, conformément aux dispositions du Règlement 2020-002, et les demandes suivantes de dérogation mineure à l'article 3.2.2 du Règlement de zonage, conformément à la grille des spécifications applicable, de même qu'à l'article 4.1.10 dudit règlement, relativement à l'immeuble situé au 23, rue Nelson, dans la zone RA-4:

- Régulariser la marge de recul avant du bâtiment principal, qui est de 3,87 mètres au lieu du minimum requis de 4,57 mètres dans cette zone. L'acceptation de la demande aurait donc pour effet de réduire la norme de 0,70 mètre;
- Régulariser la marge de recul latérale du bâtiment principal qui est de 0 mètre au lieu du minimum requis de 1,20 mètre dans la zone RA-4. L'acceptation de la demande aurait donc pour effet de réduire la norme de 1,20 mètre;
- Régulariser la marge de recul arrière du bâtiment principal qui est de 1,10 mètre au lieu du minimum requis de 6,10 mètres dans la zone RA-4. L'acceptation de la demande aurait donc pour effet de réduire la norme de 5 mètres;
- Régulariser la somme des marges de recul latérales du bâtiment principal qui est de 3,33 mètres au lieu du minimum requis de 4 mètres dans la zone RA-4. L'acceptation de la demande aurait donc pour effet de réduire la norme de 0,67 mètre;
- Autoriser le mode d'implantation jumelé du bâtiment principal alors que seul le mode d'implantation isolé est autorisé dans la zone RA-4. L'acceptation de la demande aurait donc pour effet de permettre le maintien du bâtiment principal selon un mode d'implantation jumelé plutôt qu'isolé;
- Régulariser la marge de recul avant de la saillie avant du premier étage qui est de 3,31 mètres au lieu du minimum requis de 3,57 mètres. L'acceptation de la demande aurait donc pour effet de réduire la norme de 0,26 mètre;
- Régulariser la marge de recul arrière de la saillie arrière du deuxième étage qui est de 1,72 mètre au lieu du minimum requis de 5,10 mètres. L'acceptation de la demande aurait donc pour effet de réduire la norme de 3,38 mètres;
- Régulariser la marge de recul arrière de la saillie arrière du premier étage qui est de 0,72 mètre au lieu du minimum requis de 5,10 mètres. L'acceptation de la demande aurait donc pour effet de réduire la norme de 4,38 mètres;
- Régulariser la marge de recul latérale des saillies avant du premier et du deuxième étage qui est de 0 mètre au lieu du minimum requis de 0,20 mètre. L'acceptation de la demande aurait donc pour effet de réduire la norme de 0,20 mètre;
- Régulariser la marge de recul latérale de la saillie arrière du deuxième étage qui est de 0 mètre au lieu du minimum requis de 0,20 mètre. L'acceptation de la demande aurait donc pour effet de réduire la norme de 0,20 mètre;
- Régulariser la marge de recul avant du porche d'entrée qui, selon le certificat de localisation, est de 2,13 mètres au lieu du minimum requis de 4,57 mètres. L'acceptation de la demande aurait donc pour effet de réduire la norme de 2,44 mètres;
- Régulariser la marge de recul avant de l'escalier extérieur avant qui, selon le certificat de localisation, est de 1,71 mètre au lieu du minimum requis de 2,07 mètres. L'acceptation de la demande aurait donc pour effet de réduire la norme de 0,36 mètre;
- Régulariser la marge de recul arrière de l'escalier extérieur arrière qui est de 0,23 mètre au lieu du minimum requis de 3,60 mètres. L'acceptation de la demande aurait donc pour effet de réduire la norme de 3,37 mètres;
- Régulariser la marge de recul latérale de la galerie arrière qui est de 0,15 mètre au lieu du minimum requis de 1,20 mètre. L'acceptation de la demande aurait donc pour effet de réduire la norme de 1,05 mètre;
- Régulariser la marge de recul arrière de la galerie arrière qui est de 0,07 mètre au lieu du minimum requis de 4,30 mètres. L'acceptation de la demande aurait donc pour effet de réduire la norme de 4,23 mètres;

Adoptée à l'unanimité.

20260831-011

12. Travaux publics

a) Approvisionnement en sel de déglacage pour la saison hivernale 2026-2027

ATTENDU que la Ville de Montréal a émis un appel d'offres public pour les fins d'adjudication d'un contrat de fourniture de sel de chemin durant la saison hivernale 2026-2027;

ATTENDU que cet appel d'offres a été émis au nom des arrondissements et des municipalités reconstituées, dont la Ville de Montréal-Ouest;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller, et secondé par Martha Slocombe, Conseillère, et résolu:

- 1) Que ce contrat d'approvisionnement soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme dans le groupe dont la Ville de Montréal-Ouest fait partie, Selto Distribution Inc., sur la base d'un prix de 107,87\$ par tonne métrique incluant les frais de livraison (plus taxes).
- 2) Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-330-00-629.

Adoptée à l'unanimité.
20260831-012

b) Entretien de la machinerie lourde – chargeur New Holland

ATTENDU que la Ville doit effectuer l'entretien d'une chargeuse New Holland utilisée dans le cadre des activités du service des travaux publics;

ATTENDU que TeraPro Construction a soumis une proposition pour effectuer les travaux d'entretien requis, pour un montant total de 36 600,95\$, taxes applicables incluses;

ATTENDU que l'article 11, paragraphe 1, de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux* définit un contrat d'approvisionnement comme comprenant les frais d'installation, de fonctionnement et d'entretien de biens meubles;

ATTENDU que les articles 20 et 20.1 du règlement de la Ville sur la gestion contractuelle autorisent la Ville à conclure de gré à gré un contrat relatif à de la machinerie lourde, y compris ses pièces et accessoires, lorsque la dépense excède 25 000\$, mais demeure inférieure au seuil exigeant un appel d'offres public;

EN CONSÉQUENCE

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

- 1) D'autoriser l'entretien et la réparation de la chargeuse New Holland par TeraPro Construction, conformément à la soumission, au prix de 36 600,95 \$, toutes taxes incluses;
- 2) D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-320-02-419
- 3) De désigner le directeur adjoint du service des travaux publics comme personne responsable du suivi administratif du contrat.

Adoptée à l'unanimité.
20260831-013

13. Ressources humaines

a) Embauche – Contremaitre aux Travaux Publics

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Philippe Bergeron, Conseiller et résolu:

Que soit engagé M. Carl Couture au poste de Contremaitre aux Travaux Publics relevant du directeur des Travaux Publics, suivant les termes d'un contrat à durée déterminée d'un an débutant le 31 août 2026 laquelle est assortie d'une période de probation de six (6) mois, conformément à l'entente intervenue le 12 août 2026.

Adoptée à l'unanimité.
20260831-014

b) Fin d'emploi administrative – employé no 432

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé Martha Slocombe, Conseillère, et résolu:

Que l'emploi de l'employé numéro 432 prenne fin administrativement en date du 31 août 2026, en raison de son incapacité à maintenir la disponibilité requise pour répondre aux besoins opérationnels de l'Employeur, conformément à l'avis transmis au syndicat le 20 juillet 2026.

Adoptée à l'unanimité.
20260831-015

14. Nominations

a) Nomination du secrétaire adjoint au comité de retraite

ATTENDU que Claude Gilbert agit actuellement à titre de secrétaire du Comité de retraite de la Ville;

ATTENDU que le conseil municipal juge opportun de nommer un secrétaire adjoint pour agir en cas d'absence, d'indisponibilité ou d'incapacité d'agir du secrétaire;

EN CONSÉQUENCE

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Philippe Bergeron, Conseiller, et résolu:

Que Michépha Shélandora Volcy soit nommée secrétaire adjointe du comité des pensions, avec effet immédiat.

Adoptée à l'unanimité.
20260831-016

15. Dépôt de documents

a) Rapport au conseil – groupe de discussion jeunesse

La conseillère Martha Slocombe a présenté au Conseil un rapport résumant le groupe de discussion avec les jeunes qui s'est tenu le 15 juin 2026. Cette séance a permis d'entendre directement les jeunes résidents et de mieux comprendre leurs expériences, leurs centres d'intérêt ainsi que leurs idées pour la communauté.

b) Priorités électorales – Association des municipalités de banlieue

Le maire dépose le document de l'Association des municipalités de banlieue relatif aux priorités électorales, auquel il a fait référence lors de son rapport au conseil.

16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

17. Seconde période de questions du public

À 21h16, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance. Les questions soumises par internet furent également admises.

1. Vitaly Kudish

Est-il prévu de réparer l'avenue Ainslie?

18. Levée de la séance

À 21h18, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère, et secondé par Philippe Bergeron, Conseiller, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20260831-017

Jonathan Cha
Maire

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales
dans le dossier *Archives- 20260831*